



Libération de Rolleville

La fête de la Libération de Rolleville aura lieu le lundi 2 septembre 2024 au monument aux morts. Rendez-vous au parking à 17h45 pour dépôt de gerbe à 18h00. Pour cet anniversaire, les cloches sonneront à la volée.

Un numéro spécial consacré au 80^e anniversaire de la libération de Rolleville sera distribué fin août 2024.

A.R.L.

- Samedi 7 septembre 2024 de 9h à 12h : inscription au Complexe Bernard Goupil.
- Lundi 16 septembre 2024 : reprise des activités
- Vendredi 27 septembre 2024 à 18h : pot de reprise au Complexe Bernard Goupil



Rollevillaise de tir



Reprise des activités le 21 septembre 2024 pour le concours de Noël.

Pensez-y !

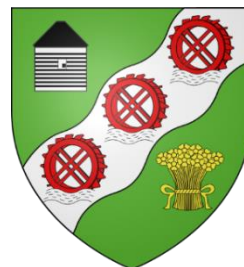
Si vous partez quelques jours, n'hésitez pas à prévenir la gendarmerie !



Bonnes vacances à tous

L'équipe municipale

Mairie de Rolleville



Lettre d'informations municipales présentée par la commission Communications

Rolleville infos n° 1114

Juin 2024

Juin vert



Mesdames, faites-vous dépister contre le cancer du col de l'utérus. En France, c'est 3000 nouveaux cas et 1000 décès par an. C'est le 4^{ème} cancer touchant les femmes.

Rollympiades / Rallye vélos



Venez nombreux le samedi 29 juin 2024 de 13h45 à 18h soutenir vos équipes ou participer.

N'oubliez pas le rallye vélos le dimanche 30 juin 2024 de 8h00 à 8h30 au Moulin (horaire prolongé en raison des élections législatives).



Élections législatives



Elles auront lieu les dimanches 30 juin et 7 juillet 2024. Le bureau de vote à la Mairie sera ouvert de 8h00 à 18h00. Rappel : votre pièce d'identité est obligatoire pour voter et accompagnée, accessoirement, de votre carte d'électeur

Les inscriptions sur les listes électorales postérieures au 9 juin ne pourront pas être prises en compte pour la participation au scrutin des 30 juin et 7 juillet 2024

Centre Aéré Intercommunal

Les communes de Rolleville, Épouville, Manéglise et Mannevillette participent financièrement au fonctionnement de ce centre aéré. N'oubliez pas d'inscrire vos enfants. Il reste encore de la place à Épouville.



Les rendez-vous de l'été



En juillet et août, dans le cadre de sa saison culturelle itinérante, la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole propose des spectacles et animations familiales et de plein air dans 16 communes rurales du territoire. Programme détaillé consultable aux heures d'ouverture de la Mairie ou sur le site :

<https://www.lehavreseinemetropole.fr/agenda/les-rendez-vous-dete>

Cinétoiles

Venez nombreux le vendredi 9 août 2024 à 20h30 au Moulin pour assister au concert « Si Senior » suivi du film « Astérix et Obélix mission Cléopâtre. » Restauration sur place organisée par le Comité des Fêtes de Rolleville.



Promenade guidée



Découvrez Rolleville à travers une petite promenade guidée « Et au milieu coule une rivière. » Visite organisée le mercredi 14 août 2024 à 10h – durée 2h – tarifs : 5 €/3 €. Réservation obligatoire <https://www.lehavreseine-patrimoine.fr> Plus d'informations à la Maison du Patrimoine : 02.35.22.31.22



Garderie & cantine

Nouveau La gestion des inscriptions pour les services périscolaires se fera via une plateforme nommée « Gestion-cantine » qui regroupe la cantine et la garderie. Parents, remplissez les papiers qui vont être distribués pour avoir un accès même si vous n'inscrivez votre enfant qu'une seule fois. N'oubliez pas de rendre vos documents à la Mairie avant le 15 août 2024 pour générer le mail d'inscription au service.

Champ de foire

Future Résidence « Au fil de l'eau »

Une première étape a été franchie avec la démolition des bâtiments. Prochaine étape : démolition des fondations et dépollution.



Éclairage public



Comme l'an dernier, dans le cadre de la sobriété énergétique et comme la quasi-totalité des communes de la Communauté urbaine, la municipalité a fait le choix d'éteindre l'éclairage public jusqu'à fin août.

Fête de la moisson

La messe de la moisson aura lieu le dimanche 1er septembre 2024 à 10h30 à l'église de Rolleville suivie d'une procession jusqu'au moulin pour la bénédiction du pain puis le pot de l'amitié. Le comité des fêtes vous offre la possibilité de partager le repas sur place pour 20 € par adulte (10 € par enfant).

Inscription avec paiement avant le 16 août 2024 auprès de Germaine Bierré au 02.35.55.81.93.

